

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[PARCOURS 2 - Consulter les éditions du Trésor des joyeuses inventions](#)[Collection](#)[ŒUVRE : Trésor des joyeuses inventions](#)[Collection](#)[Édition : 1556c. - Trésor des joyeuses inventions - Denise](#)[Item](#)[\[1556c\\_TJI\\_Denise\]](#) 149 Tu veulx que bruit d'Advocat on te donne

## **[1556c\_TJI\_Denise] 149 Tu veulx que bruit d'Advocat on te donne**

### **Présentation générale du poème**

Titre de la pièce D'un Advocat ignorant.

Incipit non modernisé Tu veulx que bruit d'advocat on te donne

### **Les pages**

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### **Relations entre les documents**

**Collection** **Édition : 1554 - Parangon des joyeuses inventions - Gort**

[\[1554\\_Par\\_Gort\]](#) 157 Tu veulx que bruict d'Advocat on te donne est une variation de ce document

---

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### **Présentation de l'exemplaire**

Formatin-16

Imprimeur-libraire Denise, Étienne

Date 1556

Lien vers la notice du catalogue de la bibliothèque où est conservé l'exemplaire <http://data.onb.ac.at/rec/AC10385967>

Type de numérisation Numérisation totale

### **Transcription du poème**

Texte{H2v} Tu veulx que bruit d'advocat on te donne

Et de sçavant, mais jamais au parquet

Tu ne dis mot, sinon que le caquet

Des grans criars les escoutans estonne.

A faire ainsi je ne sache personne

Qui ne puisse estre homme docte à le veoir

Or maintenant, qu'un seul mot on ne sonne,  
Dy quelque chose ayons ce beau sçavoir.  
Forme poétiqueHuitain

## Emplacement du poème

Rang dans le recueiln° 149

FoliotationH2r, H2v

Présentation typo-iconographiqueIllustration entre le titre et la pièce sur le folio  
H2v.

## Informations sur la notice

Contributeur(s)Réach-Ngô, Anne

ÉditeurÉquipe Joyeuses inventions ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Mentions légales

- Fiche : Équipe Joyeuses inventions ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Image(s) : Rechteinhaber : Österreichische Nationalbibliothek

Notice créée par [Équipe Joyeuses Inventions](#) Notice créée le 23/06/2017 Dernière modification le 04/11/2021

---

Vne autre toux deux vous en fist cracher.  
 Or pouez bien toussir sans vous fascher,  
 Car ces deux toux y ont mis si bon ordre  
 Que si la tierce y veult rien arracher  
 Nō plus que vo<sup>r</sup> n'y trouuera que mordre.

De Macé Longis.

Ce prodigue Macé Longis  
 Faiēt grand serment qu'en son logis  
 Il ne souppa iour de sa vie,  
 Si vous n'entendez bien ce point  
 C'est à dire il ne soupe point  
 Si quelque autre ne le conuie.

Autrement.

C'est à dire, sans me couper,  
 Qu'il se va coucher sans soupper  
 Quand personne ne le conuie.

D'vn Abbé.

L'abbé à vn proces à Romme  
 Et la goutte aux piedz le pauure homme  
 Mais l'Aduocat s'est plaint à maints  
 Que rien au poing il ne luy boute:  
 Cela n'est pas aux piedz la goutte,  
 C'est bien plus tost la goutte aux mains,

D'vn aduocat ignorant.

Hij

Tu



**T**V veulx q̄ bruit d'aduocat on te donne  
 Et de s̄auant, mais iamaia au parquet  
 Tu ne dis mot, sinon que le caquet  
 Des grans criars les escoutans estonne.  
 A faire ainsi ie ne sache personne  
 Qui ne puisse estre homme docte à le veoir  
 Or maintenant, qu'vn seul mot on ne sonne,  
 Dy quelque chose oyons ce beau s̄auoir.

Autrement.

Quand d'vn chascū la voix bruit & resōne  
 En plin parquet, oncq' homme ne parla  
 Plus tost que toy, & si semble par la  
 Que le renom d'aduocat on te donne,  
 A faire ainsi, &c.

Quand